

TOUR de CORDOUAN 2026
Cercle Nautique du Verdon
Grade : 5a
2 mai 2026 – Estuaire de la Gironde

Avenant n°1
Publié le 2 avril 2026 à 19h 00

Le paragraphe **17 Emplacements** est modifié comme suit :

17 EMBLEMENTS

Places au port : Pour les bateaux inscrits directement auprès du port **avant le 20/04 impérativement** :
la gratuité est assurée pour les bateaux participant au Tour de Cordouan 2026 et au 19^e Trophée Port Médoc :

- du 1^{er} au 4 mai inclus

- 50 % avant et après ces dates pour tout le monde

- 50 % sur l'ensemble de la période pour ceux qui ne sont pas inscrits avant le 20/04

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port. Le non-respect de l'emplacement par un participant annulera systématiquement la gratuité pour l'ensemble du séjour et le participant sera facturé au tarif visiteur en vigueur.

La présidente du Comité de Course : Vanessa Chavanneau
Le président du jury : Francis Gardon